



Mardi 21 septembre 2021 de 14h30 à 17h30

**"ASAP" (Accélération et Simplification de l'Action Publique):
présentation des nouveautés et modifications
introduites par la loi et son décret**

Ordre du jour :

14h30 – Introduction : présentation du dispositif général ASAP

15h00 - Questions/ réponses

15h15 - Nouveautés pour l'autorisation environnementale : actualisation de l'étude d'impact, participation du public par voie électronique, transfert partiel, servitudes

16h15 - Questions/ réponses

16h15 - Nouveautés pour l'enregistrement ICPE : capacités techniques et financières, examen au cas par cas, consultation CODERST, articulation avec la procédure de permis de construire

16h45 - Questions/ réponses

17h00 - Nouveautés pour la déclaration ICPE : consultation CODERST, ICPE soumises à déclaration avec contrôle périodique

17h20 - Questions/ réponses

17h30 - Clôture de la réunion

*Compte-tenu des contraintes actuelles, cet évènement est organisé en format webinaire. L'inscription reste néanmoins obligatoire, la participation sera limitée aux contraintes techniques du nombre de connexions simultanées.
Inscriptions jusqu'au 14 septembre 2021 dans la limite des places disponibles.*

**ATTENTION, VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT VOUS INSCRIRE SUR LA
PLATE-FORME**

Pour les participants inscrits, un lien de connexion vous sera envoyé ultérieurement.